



Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-81

Règlement modifiant le document complémentaire du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 27 avril 2009, le projet de règlement P-04-047-81 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Modifications au Plan d'urbanisme

Le projet de règlement P-04-047-81 prévoit des modifications à la carte des hauteurs concernant l'arrondissement Ville-Marie par l'ajout d'un secteur de hauteur de 44 m pour un terrain situé à l'angle sud-est du boulevard Saint-Laurent et de la rue Sainte-Catherine.

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le projet et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlements et de la documentation relative aux projets sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Bureau Accès Montréal de l'arrondissement Ville-Marie, situé au 888 boul. De Maisonneuve Est, 5^e étage
- ❖ Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à une première assemblée d'information générale dans le cadre de la consultation publique :

Le 19 mai 2009

Holiday Inn Select Montréal Centre-Ville

Salle de bal

19 h

Des séances thématiques suivront les 20, 21, 25 et 26 mai 2009 à 19 h au même endroit. La partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet débutera le 8 juin 2009 à 19 h, au même endroit.

La date limite pour inscrire un dépôt de mémoire est le 4 juin 2009.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 6 mai 2009

Le greffier de la Ville de Montréal
M^e Yves Saindon,